

S.I.R.P. CHAMPROND-EN-PERCHET - BRUNELLES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 10 MARS 2026

Réunion du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de Champrond-en-Perchet / Brunelles du mardi 10 mars 2026 à dix-huit heures trente minutes à la salle communale de Champrond-en-Perchet sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHEVÉE.

Date de convocation : 25 février 2026.

Nombre de délégués en exercice : 8

Membres présents (6) : CHEVÉE Jean-Claude, ABELARD Morgane, BOUILLY Delphine, CARLIER Thierry, COURPOTIN Stéphane, DAVEAU-PAILLARD Angélique, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) : GAIENIER Sandrine, TRIVERIO Valérie, excusées.

Mme ABELARD Morgane a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du 17/11/2025 ;
- Approbation des Compte de gestion et Compte Administratif 2025 ;
- Fixation des taux d'avancement de grade ;
- Dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires : adhésion au GIP RECIA ;
- Informations diverses.

Monsieur le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. Procès verbal du 17/11/2025

Le procès verbal de la réunion du 17/11/2025, transmis aux membres du Comité Syndical le 18/11/2025, ne fait l'objet d'aucune observation et est approuvé à l'unanimité par le Comité Syndical.

2. Compte de gestion et compte administratif 2025

Sur proposition de Monsieur le Président, considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisée par le trésorier et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de l'exercice 2025, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2025, établi par le trésorier.

Pour le vote du compte administratif 2025, après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'année 2025, le Comité Syndical, sous la présidence de Monsieur Thierry CARLIER, à l'unanimité (étant entendu que Monsieur le Président n'a pas pris part au vote), délibère, approuve et vote le compte administratif 2025 qui s'établit comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES		RECETTES	REPORTS DE	RESULTATS
	2025	2025	2025	2024	DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	69 419,75 €	69 652,89 €		+ 18 408,13 €	+ 18 641,27 €
INVESTISSEMENT	341,46 €	32,81 €		-	- 308,65 €

3. Fixation des taux d'avancement de grade

Le Code Général de la Fonction Publique prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante, après avis du Comité Social Territorial, de fixer le taux permettant de déterminer le

.../...

nombre maximum de fonctionnaires appartenant à un cadre d'emplois pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de ce même cadre d'emplois.

Il est proposé de fixer les taux de promotion suivants :

CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX FIXE
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Attachés	attaché principal	100 %
FILIERE TECHNIQUE		
Adjoint techniques	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100 %
	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	100 %
FILIERE MEDICO-SOCIALE		
ATSEM	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	100 %
	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	100 %

Avis favorable à l'unanimité du Comité Syndical sous réserve de l'avis du Comité Social Territorial.

4. Dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires : adhésion au GIP RECIA

L'article 205 de la loi de finances initiale pour 2024 généralise le compte financier unique (CFU) pour les comptes 2026.

Le CFU constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Il permet d'unifier au sein d'un seul document les informations financières, budgétaires et comptables de la collectivité.

Deux prérequis sont nécessaires avant cette généralisation : adopter l'instruction budgétaire M57 et dématérialiser les actes réglementaires et budgétaires de la collectivité.

La mise en œuvre de la télétransmission des actes implique d'adhérer à un service d'archivage en ligne sécurisé et d'acquiescer un certificat électronique.

Le Groupement d'intérêt Public, GIP RECIA, permet de répondre à ces obligations légales.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- Approuve l'adhésion du SIRP Champrond-en-Perchet – Brunelles au GIP RECIA moyennant une cotisation annuelle de 100 euros. Le coût d'utilisation du service E-administration est de 180 euros/an.
- Autorise le Président à signer la convention constitutive avec le GIP RECIA,
- Désigne Monsieur Stéphane COURPOTIN en qualité de représentant titulaire et Monsieur Jean-Claude CHEVÉE en qualité de représentant suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale du GIP RECIA.

5. Informations diverses

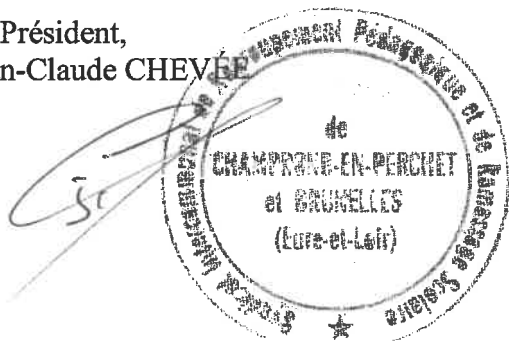
- Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2026 ont commencé.
- Une journée d'évaluation des écoles se déroulera le 16 mars prochain. Cette journée consiste en une visite des locaux des deux écoles et de leur environnement, et des échanges avec tous les acteurs : personnel communal et intercommunal, représentants élus des parents d'élèves, représentants de l'association des Lousticks, psychologue scolaire, enseignants et directeurs.

Il n'y a pas d'autres questions, Monsieur le Président lève la séance.

Procès verbal approuvé en séance du Comité Syndical du :

Le Président,
Jean-Claude CHEVÉE

La Secrétaire,
Morgane ABELARD



LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 MARS 2026

Liste des délibérations du Comité Syndical du SIRP Champrond-en-Perchet - Brunelles, réuni le 10 mars 2026 à dix-huit heures trente à la salle communale de Champrond-en-Perchet sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHEVÉE.

Date de convocation : 25 février 2026.

Nombre de délégués en exercice : 8

Membres présents (6) : CHEVÉE Jean-Claude, ABELARD Morgane, BOUILLY Delphine, CARLIER Thierry, COURPOTIN Stéphane, DAVEAU-PAILLARD Angélique, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) : GAIENIER Sandrine, TRIVERIO Valérie, excusées.

Mme ABELARD Morgane a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du 17/11/2025 ;
- Approbation des Compte de gestion et Compte Administratif 2025 ;
- Fixation des taux d'avancement de grade ;
- Dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires : adhésion au GIP RECIA ;
- Informations diverses.

Monsieur le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

- REF. 2026/001

Approbation du compte de gestion 2025.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

- REF. 2026/002

Approbation du compte administratif 2025.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

- REF. 2026/003

Adhésion au GIP RECIA pour dématérialisation des actes.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.